

Ecole de Tavers (45190) – Circonscription de Saint Pryvé Saint
Mesmin – Commune de Tavers

Conseil d'école n°3 – Mardi 16 juin 2026

Début de la séance 18h

Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Secrétaire de séance : Monsieur CLEMENT

Enseignants de l'école : Mesdames CAZAIN, DELIAT, PLESSIS, DESBORDES et Monsieur CLEMENT

Membres de la mairie : Monsieur ANTOINE (maire de la commune) et Madame CHARDON (élue),
Monsieur HIAULT (DDEN)

Membres des parents d'élèves élus : Mesdames MICHAU, MATENET DESPRES, SAUNIER, FERCHICHI,
MENANT

Membre du périscolaire : Madame LECLERC (responsable du périscolaire)

Absents excusés

Madame MAGFOUR (IEN), Madame GASNIER (enseignante), Mesdames JOUZEAU et TERLAIN (parents
élus)

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 4 février 2026,
- Rentrée 2026: Prévisions des effectifs de 2026, répartition et vote par correspondance aux élections de parents d'élèves
- Bilan des actions pédagogiques,
- Aide aux élèves en difficultés
- Présentation des liaisons inter-cycles
- Actions pédagogiques envisagées pour l'année scolaire 2026-2027
- Point sur le budget de la coopérative scolaire
- Point Sécurité
- Actualité périscolaire
- Travaux, entretien, matériel pour l'école
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil d'école de février 2025
--

Lors du conseil d'école du 4 février dernier, nous avons approuvé le procès-verbal du dernier conseil d'école, il avait été évoqué rapidement les effectifs pour la rentrée prochaine et le règlement intérieur avait été voté. Nous avons parlé de la prise en charge des élèves en difficulté.

Nous avons présenté les résultats des élèves de l'école aux évaluations nationales.

Nous avons aussi présenté le rapport de l'évaluation d'école. Nous avons également fait un point sur les actions pédagogiques qui ont été menées au second trimestre et parlé de celles du troisième trimestre. Les liaisons inter-cycles avaient également été présentées.

Nous avons fait un point sur la coopérative scolaire.

Lors du point sécurité nous avons parlé des exercices incendie et des PPMS.

Le périscolaire avait ensuite fait un point actualité.

Nous avons terminé sur les demandes de travaux et les questions diverses.

La directrice ajoute qu'il faut réparer l'oubli de Mme GASNIER dans les excusés absents, son nom est donc ajouté au compte rendu du conseil d'école.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal.

Le procès-verbal du conseil d'école du 4 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

Rentrée 2026: Prévisions des effectifs de 2026, répartition et vote par correspondance aux élections de parents d'élèves

Nous devons également voter aujourd'hui pour l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves pour l'année 2025-2026 afin que ce vote ait lieu par correspondance ou par voie électronique.

La question qui vous est posée est la suivante : êtes-vous favorables à ce que le vote est lieu par voie électronique aux prochaines élections des représentants des parents d'élèves ?

Vote : Adoptée à l'unanimité

Êtes-vous favorables à ce que le vote est lieu par correspondance aux prochaines élections des représentants des parents d'élèves si le vote électronique s'avère impossible à mettre en place?

Vote : Adoptée à l'unanimité

Nous vous informons du départ de madame CAZAIN, qui n'a pas encore sa nouvelle affectation pour l'année prochaine.

Nous vous informons aussi du départ de Mme GASNIER, qui ne revient pas non plus l'année prochaine.

Nous ne connaissons pas encore les noms des professeurs qui seront nommés sur l'école.

A l'heure actuelle, les effectifs (par niveau) sont les suivants :

PS 14

MS 8

GS 14

CP 10

CE1 12

CE2 17

CM1 15

CM2 10

100 élèves en tout contre 99 actuellement.

La répartition privilégiée est la suivante :

PS MS GS 7+4+7 =18

PS MS GS 7+4+7 =18

CP CE1 10+12 =22

CE2 CM1 17+5 =22

CM1 CM2 10+10=20

La classe de PS MS GS n°1 sera assurée par Karine DELIAT

La classe de PS MS GS n°2 sera assurée par Mathieu CLEMENT

La classe de CP CE1 sera assurée par Marion CLAVELOU et potentiellement Catherine DESBORDES (à mi-temps l'année prochaine)

Les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 seront donc attribuées aux nouveaux arrivants.

Bilan des actions pédagogiques

Retour sur les actions du troisième trimestre :

- Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus au cinéma pour la séance du dispositif Ecole et cinéma pour voir le film « BOVINES ». Le bus et les places de cinéma ont été entièrement financés par l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de Tavers (AIPE)
- Les élèves se sont rendus à la médiathèque de Beaugency pour l'emprunt des livres et des ateliers proposés par les animatrices de la médiathèque.
- Les PS MS, GS CP ont participé au salon du livre :
- Les PS, MS et GS sont allés à la séance de cinéma du dispositif Cinématernelle pour aller voir « la petite taupe ». Le bus et les places de cinéma ont été entièrement financés par l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de Tavers (AIPE)
- -Toutes les classes ont bénéficié de l'intervention autour des percussions, pour les CE1, CE2, CM1 et CM2, toutes les semaines pour accompagner la chorale et 1 séance de découverte pour les PS, PS, GS CP.
- La classe de PS MS et GS CP a réalisé un élevage d'escargots.

- Toutes les classes ont participé aux matinées citoyenneté organisées à la fin de chaque période. Nous remercions les parents qui se sont rendus disponibles lors de ces matinées et qui nous ont permis de mener à bien ce projet.
- Les GS CP et CE1 ont terminé leur cycle piscine.
- La classe de CM1 CM2 a participé à un atelier pêche le vendredi 6 juin dernier avec intervention au préalable en classe le 02 avril
- Les classes des élèves du CE1 aux CM1 se sont rendus à la ferme du petit Chambord pour la journée du lait.
- Les CM2 ont visité le collège le 16 juin : journée de découverte: visite du collège, discussion avec la CPE, l'infirmière et la principale adjointe, découverte de Pronote et temps très apprécié par les élèves : le repas au self.
- La fête de l'école a eu lieu le 12 juin

Organisation de la fin de l'année scolaire :

- Le 18 juin : les PS MS vont à l'école de Messas pour rendre visite à leurs correspondants.
- Le 25 juin : Les classes de CE1, CE2 CM1 et CM1 CM2 se rendront au château de Châteaudun et les PS MS GS se rendent au Poney Club de Chaingy.
- Le 29 juin : Spectacle des PS, MS et GS à l'école
- Le 30 juin : spectacle de chorale des CP CE1 CE2 CM1 CM2
- 2 juillet : Pique-nique de toutes les classes aux eaux bleues, les parents sont les bienvenus.

Aide aux élèves en difficultés

Nous n'avons d'intervention RASED sur le second semestre de l'année.

La psychologue scolaire intervient régulièrement sur l'école sur des cas ponctuels.

Pour les activités pédagogiques complémentaires :

- CM1CM2 : Aide aux élèves en difficultés
- CE2 CM1 : Soutien en mathématiques et en français
- CP CE1 : projet chorale et résolution de problèmes
- GS CP : évaluations
- PS MS : Soutien en numération et évaluations

Présentation des liaisons intercycles

Concernant la liaison GS CP, étant donné que nous avons une GS CP dans l'école la liaison est toute faite.

Cette année, la liaison CM2/6° a été quelque peu chamboulé suite à l'annulation de la demie journée olympique annuelle regroupant le collège et les écoles de secteur (prix des bus pour beaucoup d'écoles). Les CM2 ont pu visiter et travailler avec les collégiens lors de la visite du collège.

Actions pédagogiques envisagées pour l'année scolaire 2026-2027

L'année prochaine les élèves participeront tous aux dispositifs « école et cinéma » et « Cinématernelle ».

L'école est également inscrite au dispositif « les incorruptibles ».

Nous reconduirons également le projet « chorale » pour les classes de CP au CM2.

Les séances de piscine seront également reconduites sur le même format que cette année. Nous communiquerons en début d'année sur les demandes d'agrément pour les parents accompagnateurs.

En revanche, nous n'avons pas encore réfléchi au thème pour l'année prochaine. Nous attendons les nominations des futurs professeurs pour pouvoir réfléchir ensemble.

Point sur le budget de la coopérative scolaire

Les entrées :

- Subvention de la mairie : 3000€
- Photos : 555 €
- Fête de l'école (on ne sait pas encore)
- Marché de Noël et fête du printemps : 1041 Euros

Les sorties :

- Cinéma : entrées (769)+ bus (940.1) soit 1709 euros avancés mais qui seront payés par l'AIPE.
 - Prix des incorruptibles : 407€ avancés mais qui seront payés par l'AIPE
 - 1118 euros transports autres
 - 2843 euros de dépenses livres, jeux, activités manuelles, pâtisserie...
 - 223 euros assurances auprès de l'OCCE
- Il y a actuellement 6 068 euros sur le compte.

Point sécurité

Exercice incendie : Il reste encore un exercice incendie à réaliser avant la fin de l'année scolaire

Actualité périscolaire

Carnaval

Le carnaval s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Aucun retour négatif n'a été signalé par les familles. Cette manifestation a permis aux enfants de partager un moment convivial, apprécié de tous.

Kermesse

L'équipe périscolaire a participé à la kermesse de l'école. Plusieurs animations ont été proposées :

- Un stand maquillage ;
- Un défi « Tir au but », organisé selon quatre catégories :
 - Maternelles ;
 - Primaires ;
 - Adolescents ;
 - Adultes.
- Un jeu « Coupe-fils ».

Projet musique

Cassandra a mis en place un projet musical sur le temps du midi. La restitution sera présentée à la Ceresaie le vendredi 3 juillet à 12 h 00.

À cette occasion, tous les enfants déjeuneront sur place sous forme de pique-nique à la Ceresaie.

Sortie de fin d'année des mercredis

Une sortie est prévue le 1er juillet à Val Fleury, à Cloyes-sur-le-Loir, afin de clôturer les activités du mercredi. Pour cette journée, nous aurons besoin de deux parents accompagnateurs.

Intervention API

Une intervention de l'association API a eu lieu le mardi 9 juin auprès des élèves de primaire sur le thème « Smoothies : fruits et légumes ».

Ce temps d'animation a permis aux enfants de découvrir et d'apprendre une recette simple autour des fruits et légumes.

Cette action sera reconduite l'année prochaine auprès des élèves de maternelle.

Projet Valimage

Un projet audiovisuel a été mené avec Valimage sur les temps d'accueil du mercredi. Le film réalisé sera visible à partir du 20 juin dans le cadre des festivals de la Communauté de communes, en partenariat avec deux autres centres de loisirs : Chaingy et Baule.

Nous sommes actuellement dans l'attente des dernières informations concernant les modalités de diffusion et d'organisation.

Évolutions prévues pour l'année prochaine

Gestion des inscriptions et des absences à la restauration scolaire

Une adresse électronique dédiée sera mise en place pour signaler les absences quotidiennes, effectuer des demandes d'inscription ou de désinscription, ainsi que toute demande liée à la restauration scolaire : restaurationscolaire@tavers.fr

Un délai de 8 jours sera désormais appliqué pour toute nouvelle inscription, demande de désinscription ou modification d'inscription pour l'année scolaire.

Les demandes d'annulation pour une absence le jour même ne seront pas facturées, à condition qu'un courriel soit envoyé avant 9 h 00.

Casques anti-bruit à la cantine

Le port d'un casque anti-bruit sera autorisé à la cantine sur présentation d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), qui devra être présenté et validé par la commission scolaire.

Le casque devra être apporté quotidiennement par la famille afin d'en assurer le nettoyage. La collectivité ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de casse ou de détérioration du matériel.

Justificatifs d'absence

À compter de la rentrée prochaine, une attestation sur l'honneur devra être transmise dans un délai de 48 heures pour justifier une absence. Le certificat médical ne sera plus obligatoire.

Inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026

Les inscriptions aux différents services périscolaires pour l'année scolaire prochaine seront ouvertes à compter du 24 août sur le portail familles. Les familles sont invitées à effectuer leurs démarches dans les meilleurs délais afin de garantir la prise en compte de leurs besoins dès la rentrée. La mairie demande aux familles de ne pas trop anticiper les inscriptions des enfants pour des raisons d'organisation auprès d'API qui anticipent le nombre de repas et facturent si les repas sont finalement annulés.

Travaux, entretien, matériel pour l'école

- Installation des placards dans les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2
- Révision de la structure à revoir
- Devis en cours pour l'installation de film miroir dans les classes de maternelle (bibliothèque et élémentaire) côté chemin.
- En cours de recherche pour palier à l'augmentation des fortes chaleurs actuelles (Exemple : devis pour l'installation de films anti UV sur les puits de lumière dans les classes)

Questions diverses

Questions pour l'école :

- *Selon le programme de l'éducation nationale, quels sont les objectifs à atteindre par classe concernant l'anglais ? Et à quelle fréquence cette matière est enseignée ?*

Vous retrouverez les informations pour répondre à cette question directement sur Eduscol.

- *Avez-vous déjà connaissances des futurs enseignants qui arriveront pour la rentrée 2026 - 2027 ?*

Question à laquelle nous avons apporté la réponse lors de la séance.

- *Avez-vous une (des) idée(s) de projet(s) de l'an prochain ? Poursuivrez-vous la chorale ?*

Question à laquelle nous avons apporté la réponse lors de la séance.

- *Est-ce que d'autres interventions découvertes : sportives, culturels, artistiques ou autres seront envisagées ? (Comme il y avait eu avec le club de hand).*

Là encore, rien ne peut se décider sans l'arrivée des nouveaux professeurs. Nous attendons donc leur nomination. Des idées leurs seront proposées.

- *Est-ce qu'un sondage pourrait être envisagé pour essayer de comprendre les raisons des familles du peu de commande concernant le repas de la fête de l'école ? Dans l'objectif de pouvoir partager ce moment convivial l'année prochaine.*

Il n'y aura pas de sondage. Une autre solution est à l'étude en lien avec l'AIPE.

- *Au vue de l'actualité, je me questionne sur l'existence d'un protocole au sein de l'école et de la périscolaire quant à la révélation d'agressions sexuelles et / ou de violences ? Tous les professionnels sont-ils formés au repérage des signaux d'alertes ?*

Les personnels sont formés au repérage des signaux. Il existe un protocole, nous sommes dans l'obligation de signalement en cas de révélation. Il existe un service social en faveur des élèves, une ressource avec qui nous prenons la décision de rédiger une information préoccupante et/ou de faire un signalement au procureur de la République.

Au quotidien en classe, nous tâchons d'aborder certains sujets sensibles par le biais d'album et les nouveaux programmes.

Questions pour la mairie :

- *Est-ce que des travaux sont envisagés/envisageables par la mairie afin de permettre de mieux isoler ou protéger les classes de la chaleur ? En effet les épisodes de fortes chaleurs vont se multiplier, comment faire pour assurer la continuité d'enseignement et dans de bonnes conditions ?*
Un devis « Climatisation » de l'école ou du périscolaire peut être demandé mais le coût pour la commune ne pourra être assuré.

- *Concernant la mairie le centre de loisirs, pourquoi si peu de places pour les enfants pendant les vacances ? Et pourquoi ouvrir une période d'inscription d'une semaine et clôturer celle-ci dès le quota est atteint, pourquoi cette politique du premier inscrit premier servi ?*
Par ordre de priorité, les enfants scolarisés à Tavers, puis sont prioritaires, les enfants qui fréquentent déjà le périscolaire de Tavers, ensuite sont prioritaires, les enfants de Tavers mais non scolarisés et enfin ceux qui ne sont pas de Tavers.
Le nombre d'encadrants limite la capacité maximale d'accueil.
Les personnes recrutées au périscolaire sont également formées aux problèmes de l'enfance (MEMENTO, jeunesse et sports)
Célestin quitte le centre fin août et un recrutement est en cours.

- *Inquiétude de certains parents concernant la configuration des futures classes de maternelle : les GS vont travailler l'autonomie surtout le matin, ils travailleront l'après-midi en niveau simple et regroupé. Les apprentissages seront adaptés à chaque niveau et il y aura beaucoup de lien et de projets communs aux 2 classes.*
- *Rentrée PS : Les parents pourront entrer dans le couloir en début d'année pour accompagner leur enfant.*

La séance est levée à 19h12